

## MASTER 2

# DROIT SOCIAL EUROPEEN ET COMPARE

## Epreuve de l'UE1 : Mobilité Internationale du salarié

(Cours de Madame AMAUGER-LATTES et de Maître COTTIN-DUSART)

**VENDREDI 25 JANVIER 2013**

8 heures à 13 heures

---

Sujet :

Veillez traiter **au choix l'un des deux sujets suivants** (en indiquant le sujet traité):

**Sujet n°1** : Le principe de l'autonomie de la volonté des parties dans le contrat de travail international.

**Sujet n°2** : Quel regard portez-vous sur la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en Droit social international ?

**Documents autorisés :**

- Règlement 44/2001 du 22 décembre 2000, dit « Bruxelles 1 »
- Règlement 593/2008 du 17 juin 2008, dit « Rome 1 »
- Directive 96/71 du 16 décembre 1996 concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre des prestations de services